

La chaîne de télévision TV5 constitue l'une des principales activités du premier volet. Le Canada y apporte son appui financier, notamment à TV5 Afrique. D'autres projets mis de l'avant par les opérateurs de la Francophonie visent la conservation et le développement des langues, du cinéma et du patrimoine africains.

Le thème de l'inforoute francophone et des nouvelles technologies a été introduit au Sommet de Cotonou (1995). Pour reconnaître l'importance accordée à ce secteur, une conférence ministérielle a réuni les ministres francophones responsables des inforoutes à Montréal, en mai 1997. Ce thème a par la suite été abordé au Sommet de Hanoï (1997), et le Sommet de Moncton lui fait également une large place.

Sur le plan multilatéral, le Canada participe au Fonds francophone des inforoutes, créé en application des recommandations de la conférence de Montréal. Le Fonds, qui relève de l'Agence de la Francophonie, vise à démocratiser l'accès aux inforoutes, à développer l'éducation, la formation et la recherche, à promouvoir une aire de

développement économique ainsi qu'à sensibiliser les jeunes, les producteurs et les investisseurs. Il veut enfin assurer une présence concertée des francophones auprès des instances internationales chargées du développement des inforoutes.

Depuis le Sommet de Hanoï, le Canada poursuit certains projets comme FrancoNet, dont l'objectif est d'étendre l'accès à l'Internet aux pays de la Francophonie. De façon générale, l'action canadienne encourage l'application des nouvelles technologies dans de nombreux secteurs d'intervention de la Francophonie, tels le maintien et le développement de la démocratie et des droits de la personne, l'économie et l'univers des communications.

Espace de savoir et de progrès

Intimement lié au thème central de la jeunesse, ce programme est structuré autour de trois éléments de programme principaux : l'éducation de base, la formation professionnelle et technique et

